



DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES POUR TOUS ET TOUTES

LE 20/05/25, DE FAÇON EXCEPTIONNELLE, LE COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RESEAU DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT (CSAR DGA) S'EST TENU A BALARD SOUS LA PRESIDENCE DU DGA. CE CSAR DGA A PERMIS A L'ADMINISTRATION D'INFORMER LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SUR LA CREATION DU COMMISSARIAT AU NUMERIQUE DE DEFENSE (CND) SUR LA SITUATION DE TRAVAIL DES PERSONNELS DE LA DIRECTION INTERNATIONALE DE LA COOPERATION ET DE L'EXPORT (DICE) QUI ŒUVRENT AU BUREAU DES SALONS.

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'ARMEMENT**

En introduction de ce premier CSAR 2025, le DGA indique que depuis le début de l'année, un dialogue social riche et constructif a été maintenu.

Pour le DGA, il est important de clarifier que la création du CND ne constitue pas une "vente par appartement" de la DGA, mais plutôt une nouvelle répartition des tâches numériques au sein du MINARM.

Le deuxième point à l'ordre du jour concerne l'alternance des salons d'Euro Satory (années paires) et du Bourget (années impaires). Ces salons représentent une grande opportunité pour la France, étant parmi les premiers acteurs au monde dans ces domaines de

l'armement. La DGA joue un rôle de premier plan dans le soutien à la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD). Lors de chaque salon, environ 150 délégations sont accueillies et 130 entretiens sont organisés, générant ainsi un pic d'activité notable.

Après lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, le DGA et le DRH adjoint ont assez vite introduit les débats sur les textes de création du CND et donc proposé de passer à l'ordre du jour prévu.

L'ordre du jour s'est poursuivi et la **CFDT** retient les points marquants suivants :

Sujet	Avis CFDT
Création CND 😊	<p>Le Directeur adjoint des Ressources Humaines a souligné la tenue récente de plusieurs points d'informations avec les agents, notamment à Bruz, au Kremlin-Bicêtre et Balard. Ces réunions visent à apporter un maximum de réponses aux questions des agents, même si toutes les informations ne sont pas encore disponibles. L'application du plan d'accompagnement des transformations (PAT) aux 28 agents concernés est, selon lui conforme à la réglementation, le changement d'employeur n'étant pas considéré comme une modification substantielle du poste. Il n'y a toutefois pas d'objection à ouvrir les antennes mobilités et reclassements (AMR) à tous ceux qui le souhaitent.</p> <p>Le chargé de mission pré configuration CND a repris une nouvelle fois les éléments présentés la semaine précédente en multilatérale préparatoire à ce CSA-R et a remis en référence le discours ministériel du 03/12/24 relatif à la création du CND.</p>

DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES POUR TOUS ET TOUTES



	<p>Même si le chargé de mission et son équipe s'investissent de manière volontaire, <u>avec une FAQ qui s'enrichit régulièrement</u>, la transformation organisationnelle au sein de la DGA, pour la création du CND, suscite toujours de nombreuses questions et préoccupations. La DIRISI et la DGA travaillent ensemble pour intégrer de nouveaux métiers et assurer une transition fluide, bien que la communication et la conduite du changement soient encore à décliner.</p>
<p>Organisation du travail pour le personnel DICE du bureau des salons</p> <p>☹️</p>	<p>L'administration a présenté un projet de dérogation horaire pour 5 personnels de la DICE (Direction Internationale de la Coopération et de l'Export) qui s'investissent de façon très, voir trop importante pour l'organisation des salons.</p> <p>La situation, honnêtement mise en lumière, est toutefois fortement perfectible et doit rapidement trouver des solutions pour la rendre acceptable et ainsi assurer une mission importante pour la DGA au profit du MINARM et implicitement de la BITD.</p>

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Pour la **CFDT**, le premier CSAR DGA de l'année 2025 a été l'occasion de réclamer une meilleure prise en compte des impacts collatéraux liés à la création du Commissariat au Numérique de Défense (CND). Cette création, motivée par une décision politique, doit être mise en œuvre dans des délais stricts. Ce sujet sera d'ailleurs discuté en comité social ministériel pour recueillir les avis sur les textes de création de cette nouvelle entité du MINARM.

Lors de ce CSAR DGA, la **CFDT** a souligné que l'adhésion à cette transformation et l'adaptation des personnels de la DGA ne peuvent se faire sans une communication claire et transparente sur les raisons de cette réorganisation numérique. De plus, la **CFDT** a obtenu qu'un point soit fait ultérieurement dans notre CSAR DGA pour présenter les effets concrets de la création de ce nouvel opérateur ministériel du numérique, tels que la charge de travail des agents de notre direction et le suivi des contrats de service.

Les élus **CFDT** ont également insisté pour que les sujets abordés lors de ce CSAR DGA prennent en compte les agents qui rejoindront le CND, ceux qui resteront à la DGA, ainsi que les personnels de la DICE qui assurent notre présence dans les salons. Ils ont demandé que tous ces agents bénéficient d'une démarche de qualité de vie au travail et de conditions de travail optimales, afin de garantir une DGA performante et reconnue.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES POUR TOUS ET TOUTES



TRANSFERT

Etablissement	Contractuel	Fonctionnaire	Militaire	Ouvrier	Postes vacants	Total général
DGA/DOMN/AND-ARCEUIL	1 (ICT)					1
DGA/DOMN/AND-BRUZ	2 (ICT)	2	9		1	14
DGA/DOMN/AND-KB	1 (ICT)	2	1		4	8
DGA/DOMN/AND-PARIS	12 (7 ICT)	9	3	1	5	30
DGA/DIE/MI	28 (23 ICT)	6	1		2	37
DGA/DOMN/S2A	4 (ICT)	4	2		1	11
DGA/DIE/S2NA	1 (ICT)	2				3
DPAP/SP2G/PPB			1		1	2
DIE/ST/IP	34 (29 ICT)	9	9		4	56
Total général	83 (68 ICT)	34	26	1	18	162

146

n° 13

ARRETE TRANSFORMATION

Personnels civils	Modification substantielle de poste	Suppression de poste
DGA/AND/Bruz	0	1
DGA/AND/Paris	2	8
DGA/AND/Kremlin-Bicêtre	0	1
DGA/DIE/MI/Bruz	0	1
DGA/DOMN/SDAMI/Paris	0	3
DGA/DOMN/S2A/Paris	0	2
DGA/DIE/ST/I&P/Paris	0	2
DGA/DIE/S2NA/Arcueil	1	0
DGA/DIE/S2NA/Bruz	1	0
DGA/DIE/S2NA/Saint-Médard-en-Jalles	1	0
Total	5	18

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'ARMEMENT**

EFFECTIF CND 2025

CND	2025			
	DIRISI	DGNUM	AND	CND
OFF	617	20	32	669
SOFF	2 736	1		2 737
MDR	330			330
VOL	1			1
Total Militaires	3 684	21	32	3 737
A	678*	36*	124*	838
B	1 515	3	2	1 520
C	442		3	445
PCRL	8			8
OE	196		1	197
Total Civils	2 839	39	130	3 008
Total	6 523	60	162	6 745

Dont ICT : DIRISI 2, DGNUM 2, AND 70 (dont non éligible ASC 9)

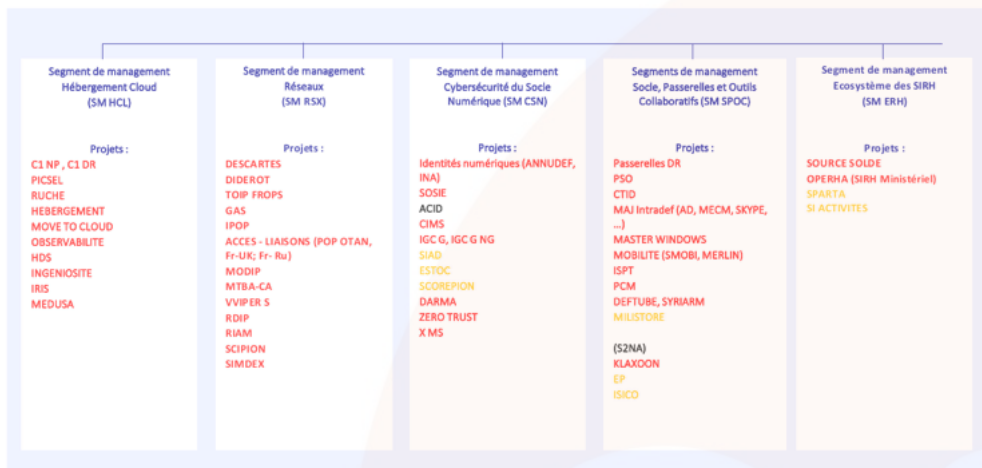
n° 15

DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES POUR TOUS ET TOUTES



MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

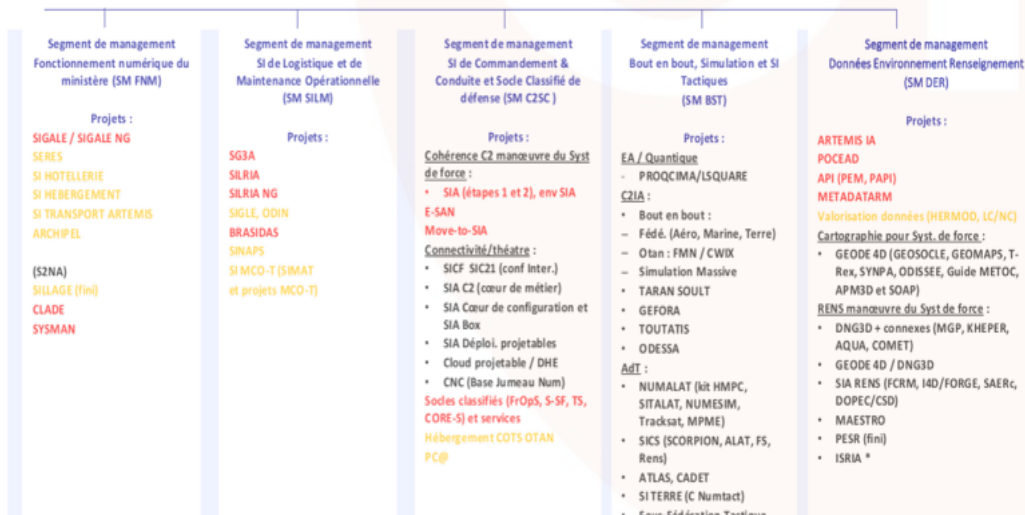
Répartition des projets de l'AND et du S2NA (1/2)



Projets ou accompagnements projet transférés au CND ou à l'AMIAD
Projets conservés au sein de la DGA

MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Répartition des projets de l'AND et du S2NA (2/2)



Projets ou accompagnements projet transférés au CND ou à l'AMIAD
Projets conservés au sein de la DGA

(*) accompagnement RCP DRM

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'ARMEMENT**

Paris, le 26 mai 2025